Réf. Farde e-Assemblées : 2676887

N° OJ : **62**

Projet d'Arrêté - Conseil du 13/10/2025

Objet : Propreté publique.- Jeanneke-Pis asbl.- Subside 1.168,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que "l'asbl Jeanneke-Pis" s'engage à organiser des animations de sensibilisation à la propreté publique pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 1.168,00 EUR à l'asbl "Jeanneke-Pis" ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 1.168,00 EUR à "Jeanneke-Pis asbl" pour l'organisation d'une scénographie sur la propreté publique dans le cadre du World Cleanup Day 2025.- Article 87605/33202 du budget ordinaire de 2025.

Annexes :